

REVUE  
DE LA  
NUMISMATIQUE

**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—  
3<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME I.

v. 13-14  
1857-58



BRUXELLES,  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
1857

## ANCIENS JETONS OU MÉREAUX.

---

PL. X ET XI, N<sup>OS</sup> 1 A 18.

Ces pièces, jadis si dédaignées, ces pauvres parias de la numismatique, commencent depuis quelques années à attirer l'attention des amateurs, et déjà l'on peut prévoir le jour où, par une réaction peut-être exagérée, comme sont toutes les réactions, la valeur vénale des jetons et des méreaux l'emportera sur celle des plus belles médailles. C'est qu'aussi, sous leur enveloppe grossière et malgré la vileté de leur métal, ces modestes monuments nous ont conservé des témoignages historiques bien précieux, des particularités intimes qu'on chercherait en vain sur les pièces aristocratiques d'or et d'argent.

M. Dancoisne, d'Hennin-Liétart, qui, depuis longtemps, a fait de cette partie de la numismatique l'objet principal de ses études, est parvenu, dit-on, à l'aide de documents irrécusables, à déterminer la part réelle et effective que prenaient les méreaux dans la circulation monétaire. Il prouvera que les méreaux étaient de véritables monnaies d'appoint remplissant le rôle que joue aujourd'hui notre numéraire de cuivre.

Et, en effet, comme nous le disions, il y a quelques années, dans cette Revue (1), il était difficile de com-

(1) T. III, 2<sup>e</sup> série, p. 118.

prendre qu'à une époque où le denier était une monnaie d'argent, l'obole fût la fraction la plus petite du système monétaire, alors surtout que la puissance de l'argent était huit à dix fois plus forte qu'à présent. Avec quoi pourrait-on, aujourd'hui, payer les objets de peu de valeur, les petites dépenses journalières du pauvre et de l'ouvrier, si, par exemple, on n'avait pour dernière fraction que la pièce de 50 centimes? Il fallait bien admettre qu'à côté et au-dessous de la monnaie d'argent, il y avait, alors comme à présent, comme du temps des Romains, quelque chose; et ce ne pouvait être, évidemment, que ces innombrables méreaux de cuivre et de plomb, monnaies locales peut-être, et dont la circulation, restreinte aux lieux où elles étaient émises, ressemblait à celle des *coupons* ou des *bons* créés par les municipalités françaises à l'époque des assignats. Les méreaux de Maubeuge, qui circulèrent d'abord dans cette ville seulement, puis dans le Hainaut tout entier <sup>(1)</sup>, et cela jusqu'à une époque assez rapprochée, sont un dernier reste d'une coutume qui avait été jadis universellement adoptée. Cette coutume avait cessé avec la cause qui l'avait fait naître; c'est-à-dire quand la monnaie proprement dite, par l'affaiblissement successif de son titre et de son poids, était arrivée à fournir elle-même les fractions de la plus petite valeur. En attendant l'importante publication de M. Dancoisne, nous avons cru utile d'attirer l'attention des amateurs sur ces pièces encore peu connues et peu appréciées, en donnant, dans la Revue, quelques échan-

(1) Voy. nos *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, t. I, pp. 131 et suiv.

tillons des jetons les plus anciens — des *incunables*, comme disent les bibliophiles — de notre numismatique mérel-lique.

## I.

Tête nue de face, dans une épicycloïde à quatre lobes, dont les angles rentrants sont remplis par une rose et deux annelets :  $\text{TR NO LD VS}$ .

— Croix ailée et tréflée dans une épicycloïde à quatre lobes, dont les angles rentrants sont remplis par une feuille de trèfle. Sans inscription.

Collection de M. le comte de Robiano.

Ce joli jeton de cuivre rouge, d'une gravure très-soignée, ne peut être attribué qu'à Arnold VIII, comte de Looz (1280-1528). La tête est absolument celle qui figure sur ses esterlins; elle semble avoir été faite avec le même poinçon.

## II.

Écu triangulaire au lion barré et couronné :  $\circ \text{N}\overline{\text{X}} \circ$   
 $\circ \text{NVR} \circ \circ \text{CE}\Omega \circ$

— Dans une épicycloïde à cinq lobes un grand  $\Omega$  (*me-rellus*).

Bibliothèque royale.

L'avvers de ce méreau de plomb rappelle l'esterlin au

ion de Gui de Dampierre (1265-1297); mais comme le lion est couronné, nous croyons plutôt qu'il doit être un peu postérieur à ce prince, c'est-à-dire du règne de Jean I, (1297-1350), qui plaçait le lion couronné sur ses monnaies.

Un autre jeton de Namur, au type des esterlins, a été décrit dans le premier volume de cette Revue, p. 501, n° 19.

### III

Tête nue de face : ✠ AMOR ✕ VINCIT ✕ OMNIA.

— Grande croix pattée coupant la légende et anglée de douze besants : SIG | DVN | CRV | CIS.

Collection de M. Serrure.

Cette pièce, de cuivre rouge, est fort usée; elle pourrait bien avoir été blanchie pour en faire un faux esterlin. L'avvers imite le type des esterlins à tête nue de Namur et de Looz; le revers est celui d'un esterlin de Flandre de Gui de Dampierre. Quant à la légende : *Amor vincit omnia*, elle ne pouvait compromettre personne. C'est ainsi que les contrefacteurs des douzièmes d'écu de M<sup>lle</sup> de Montpensier, princesse de Dombes, employaient alternativement : *Pulchra virtutis imago; gratior in pulchritudine virtus; hæc est virtutis imago; hæc est Palladis imago; placet et pollere videtur; partes voluptati orientalium dicatæ*, et autres devises mirlitoniennes de l'époque.

IV

Dans un cartouche carré, orné extérieurement de quatre feuilles de trèfle accostées de deux ailes, une figure qui ressemble au monogramme du Hainaut ou à l'échelle des Della Scala.

— Dans un même cartouche, croix pattée et anglée de feuilles de trèfle.

Ma collection.

Le style et la fabrique de ce jeton de cuivre rouge le reportent au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, et nous donnent la conviction qu'il appartient à la Belgique. Mais le monogramme est-il bien celui du Hainaut? Il est permis d'en douter. Nous ferons remarquer aussi qu'en tournant la pièce dans l'autre sens, il serait possible d'y voir le chiffre III, dont les barres seraient reliées par le haut et par le bas.

V

Dans une épicycloïde à six lobes, dont les angles rentrants sont remplis par des annelets, un grand R entre quatre fleurs de lis.

— Dans la même épicycloïde, un grand I entouré de quatre fleurs de lis et de deux roses à cinq feuilles.

Ma collection.

Cette pièce de cuivre jaune, d'une gravure extrêmement

soignée, a acquis dans la terre une patine verte et polie comme les plus beaux bronzes romains.

Notre collègue et ami, M. de Coster, propose de voir dans la lettre R l'initiale de Robert de Béthune, comte de Flandre (1505-1522). Cette attribution peut être acceptée, car la pièce appartient bien à notre pays.

M. Guioth possède une pièce semblable, d'un coin différent, un peu plus grande et d'une gravure beaucoup moins belle.

## VI

Écu triangulaire au lion : \* ✠ h₂ \* \* TRO \* \* RIE \*.

— Grande croix pattée, coupant la légende et anglée des lettres I © h₂ T. : CES | ONT | GIE | TOR.

Collection de M. Ph. Salmon.

L'avvers de ce jeton de cuivre rouge est la reproduction exacte de l'esterlin au lion de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut. La légende du revers doit se lire : *ce sont gietor* (ce sont geton), puis dans la croix : *Jeha* (Jehan) ou peut-être encore, car par malheur la première lettre est presque illisible : *D © h₂ T* (de Hainaut) *ce sont jeton de Hainaut*, en complétant la lecture de la légende circulaire par les lettres du milieu, comme de nombreux exemples nous y autorisent.

## VII

Dans un entourage festonné et fleuroné en forme de dentelle, l'écu triangulaire aux armes de Malines ou des Bertholdt.

— Dans un semblable entourage, une espèce de cuve ou de mesure à deux anses.

Collection de M. le comte de Robiano.

En l'absence de toute légende, il serait assez difficile de deviner à quel usage servait ce jeton ou ce méreau de cuivre rouge. Il n'est pas, toutefois, sans quelques rapports de style et de type avec les méreaux de Louvain, connus sous le nom de *Molenvat* et qui servaient, à ce qu'on présume, à des distributions de grains. L'écusson de l'avers prouve, du reste, suffisamment qu'il est d'origine malinoise. Nous le croyons de la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

### VIII

Écu triangulaire au lion, entouré de trois fleurons : ✠ GE-  
TOERS ✘ DELTTON ✘ B. (*Bon*)

— Croix ailée, fleurdelisée et évidée en cœur en forme de quartefeuille, dans une épicycloïde à quatre lobes dont les angles fleurronnés viennent angler la croix. A l'extérieur, les quatre lettres, chacune entre deux croisettes, G T V E.

Collection de M. le comte de Robiano.

*Getoers de laton bon* (de bon laiton) est une légende qui se retrouve sur plusieurs jetons de cuivre jaune. Quant aux lettres GAVE, nous croyons, avec le possesseur de cette curieuse pièce, qu'elles signifient GAVEREN, GAVRES, famille illustre de la Flandre, dont le lion forme les armoiries.



## IX

Tête de vieillard, barbuc, vue de face et posée sur une espèce de croix dont les branches se terminent par trois étoiles ou croisettes; deux épées convergent vers la bouche, la pointe en dedans; le tout dans une épicycloïde à dix lobes.

— L'agneau et la croix; type des moutons d'or, dans une épicycloïde à dix lobes.

Collection de M. le comte de Robiano.

La gravure de ce jeton de cuivre rouge est des plus remarquables. En l'absence de toute légende, de toutes armoiries et de tout emblème ou signe local, on comprend qu'il serait assez difficile d'en deviner l'origine et la destination. Seulement, son style le rapporte au *xiv<sup>e</sup>* siècle, à l'époque de nos plus belles monnaies du moyen âge.

On sait que le vieillard de l'Apocalypse est ordinairement représenté avec une épée sortant de la bouche. La tête aux deux épées, de ce jeton, mise en rapport avec l'agneau du revers, nous paraissait, malgré l'étrangeté de son double glaive, ne pouvoir être que cette même personification apocalyptique de Dieu. Mais, avant de nous prononcer sur cette question d'iconographie chrétienne, nous avons cru prudent de recourir à l'obligeance de M. Didron, directeur des *Annales archéologiques*. Voici la lettre que ce savant, dont la complaisance égale l'immense érudition, nous fit l'honneur de nous écrire à ce sujet :

Paris, 10 mai 1857.

« MONSIEUR,

« La figure dont vous m'envoyez le dessin est bien celle du « Fils de l'Homme, » que saint Jean voit au chap. I<sup>er</sup> de l'Apocalypse. Le verset 4 dit : — « *De ore ejus gladius utraque parte acutus exhibit.* » — Il n'y est question que d'un glaive, en effet; mais certains artistes du moyen âge, sculpteurs ou peintres, embarrassés pour exprimer ce « double tranchant » ont résolu la difficulté en mettant une épée à gauche et à droite de la bouche de Dieu.

« Au XIII<sup>e</sup> siècle, on est plus fidèle au texte, et une épée unique, tranchante de chaque côté, est posée entre les dents de la bouche divine. — Au XIV<sup>e</sup> siècle, comme vous le voyez, on ne se gêne pas avec l'Apocalypse, et l'on fait entrer dans la bouche, au lieu de l'en faire sortir (*exibat*), deux épées au lieu d'une. Au XV<sup>e</sup>, et surtout au XVI<sup>e</sup>, on place ainsi une épée, la pointe vers la bouche; mais comme on est plus doux qu'au XIV<sup>e</sup>, à ce qu'il paraît, on fait sortir, de l'autre coin de la bouche, une fleur de lis, ce qui équivaut à une branche d'olivier. Le symbole est double, et il montre que Dieu fait la guerre à ses ennemis, la paix à ses amis; c'est le dogme politique des Romains, « *parcere subjectis et debellare superbos.* »

« Je ne vous cite pas, Monsieur, toutes les preuves à l'appui de ces observations : les vitraux, les manuscrits à miniatures, les tapisseries, les émaux, les sculptures vous renseigneront sur ces points que je vous signale.

« Les rayons qui partent des quatre côtés de la tête de

Dieu forment le nimbe crucifère; mais je ne serais pas étonné qu'ils figurassent des lis, plus ou moins bien exécutés. S'il en était ainsi, votre jeton du xiv<sup>e</sup> siècle nous ferait passer, par une transition curieuse, aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, où l'une des épées est remplacée par une branche de lis.

« Sur l'avvers de votre jeton, c'est la figure du Dieu des Combats; sur le revers, c'est celle de l'Agneau Divin, c'est-à-dire du Dieu de la Paix. Encore le passage aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, où le Fils de l'Homme est armé de l'épée d'un côté de la bouche et présente le lis de l'autre côté.

« Veuillez agréer, etc.

« DIDRON AINÉ. »

## X

Écu triangulaire au lion de Flandre, dans un entourage formé de quatre arcs de cercle et de quatre angles saillants; à l'extérieur de la bordure, huit fleurs de lis; à l'intérieur, trois croisettes et deux roses quintefeuilles.

— Casque ou heaume orné de deux fleurs de lis et entouré de cinq roses quintefeuilles et de quatre croisettes, le tout dans une épicycloïde à huit lobes.

Collection de M. le comte de Robiano.

Ce jeton de cuivre rouge ne porte aucune inscription, mais sa fabrique, le lion d'une part et les fleurs de lis de l'autre, nous donnent la conviction qu'il appartient à la Flandre et qu'il est du commencement du xv<sup>e</sup> siècle.

## XI

Écu triangulaire au lion (de Flandre ou de Brabant), entouré, en guise de légende, d'une croisette, de deux fleurs de lis, de quatre roses quintefeilles et de six points.  
— Écu triangulaire palé (de Malines ou des Bertholdt), entouré des mêmes ornements.

Collection de M. de Coster.

Nous croyons que ce jeton de cuivre date du *xiv<sup>e</sup>* siècle, probablement de l'époque à laquelle Louis de Cressy, comte de Flandre, acquit la double seigneurie de Malines d'Adolphe de La Marek, évêque de Liège, et de la comtesse de Juliers, qui avait hérité de l'avouerie des Bertholdt (1555). C'est encore un jeton monétiforme qui affecte de se rapprocher du type des esterlins au lion.

## XII

R V suivi d'un anneau, et entre quatre trèfles.  
— Croix pattée, anglée de quartefeilles.

Collection de M. de Coster.

Que faire de cette petite pièce de cuivre? Veut-on y voir un méreau de Rummen? Nous ne nous y opposerons pas, jusqu'à meilleure information.

### XIII

Saint Michel terrassant le diable; dans le champ six coquilles.

— Écu triangulaire à la fleur de lis épanouie au pied nourri, dans une épicycloïde à huit lobes et entouré de huit croissettes.

Collection de M. Guioth.

Ce jeton de cuivre rouge est un peu plus moderne que les précédents. Appartient-il à Bruxelles, dont l'archange est l'emblème héraldique? L'écu au lis serait-il mis là pour celui du lignage patricien des Ser Huyghs-Kints qui portait d'azur à trois lis d'argent? La chose est possible; les coquilles qui parsèment le champ, et qui figurent également sur l'écu d'un autre lignage, les Steenweg, la rendraient même assez probable.

### XIV

Espèce d'instrument qui ressemble à la hotte d'un chiffonnier, entouré de sept roses quintefeilles.

— Croix pommetée et anglée de trèfles, dont les bras viennent finir entre deux annelets. Au lieu de légende une bordure de points entre un double grènetis.

Collection de M. de Coster.

Ce méreau de cuivre doit être celui de quelque corporation d'ouvriers; mais en l'absence de toute légende et de tout signe local, nous croyons son attribution impossible.

XV

Dans une épicycloïde dont les angles sont remplis par un gland accosté de deux trèfles, une botte ou *housse* posée sur une croix formée de branches de trèfles.

— Même type, et qui semblerait (si la chose n'était impossible) sorti du même coin.

Collection de M. le comte de Robiano.

Encore un méreau de corporation — les cordonniers ou les chaussetiers — qui restera une éternelle énigme. Cette pièce est de cuivre rouge, et paraît par son style appartenir à notre pays.

XVI

Écu parti de France et de Bourgogne ancien? :  $\Pi\Omega\nabla\bigcirc$   
 $\Pi\bigcirc B \bigcirc B\Omega\bigcirc$ .

— Croix ailée, fleuronée, évidée en cœur en forme de quartefeuille, anglée de fleurs de lis et renfermée dans un cartouche formé de quatre arcs de cercle et de quatre angles saillants. Dans les angles les lettres : ·B·S· |  
·S·I· | ·N·O· | ·V·E· |

Collection de M. Guioth.

A quelle langue, si langue il y a, appartiennent les mots : *Tmvo tob obmo*? Que signifient les lettres isolées et séparées par des points du revers? Nous avouons humble-

ment n'avoir pas trouvé de réponse à ces deux questions. Tout ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est que le style et la fabrique de ce jeton de cuivre en fixent la date aux premières années du xiv<sup>e</sup> siècle; de plus, les armoiries qui y figurent semblent être celles de Marguerite de Bourgogne, la coupable épouse de Louis X. Maintenant, avec un peu d'imagination et le R. P. Hardouin aidant, on pourrait trouver, nous en sommes persuadé, sous ce bizarre assemblage de lettres, quelque effrayante révélation des mystères de la Tour de Nesle.

Un de nos collègues de la Société numismatique, possesseur d'une des plus curieuses collections de nos monnaies du moyen âge, conserve un jeton de la même époque, ou à peu près, qui, au revers d'une croix du même genre, offre la représentation d'un objet qu'il nous serait impossible de nommer en français, encore moins de reproduire sur nos planches. Nous croyons toutefois le désigner assez au lecteur intelligent en disant qu'il nous a été remis en mémoire par Marguerite de Bourgogne, dont il causa, dit-on, les malheurs.

## XVII

Tête de face accostée de deux clous : ✠ : DE : STAN :  
QVENVIN : — Croix tréflée : ✠ CE SONT : AS  
POVRES.

Collection de M. le comte de Robiano.

Gros méreau de cuivre très-épais, et d'une très-belle

fabrique, dont les deux légendes réunies disent : *c'est pour les pauvres de Saint-Quentin*.

Le style de cette belle pièce, la forme insolite du T avec un anneau à l'intersection des barres, forme que les numismates regardent généralement comme un signe local de Tournai, nous donnent la conviction que ce méreau appartient à la paroisse de Saint-Quentin, l'une des plus anciennes de la cité de Chilpéric.

L'origine de cette paroisse remonte, dit-on, à saint Éloi, évêque de Tournai et de Noyon (649-665), qui la fonda et en dota le chapitre collégial. Ce chapitre survécut à l'invasion des Normands, de 881 ; et l'on trouve, dans Hériman, qu'il existait encore au x<sup>e</sup> siècle. Fulcher, évêque de Tournai, le supprima, en 954, et s'empara de ses biens, mais l'église subsista comme paroissiale. On voit encore aujourd'hui, disait le célèbre Hoverlant, en 1851, dans le 101<sup>e</sup> volume de son histoire, les restes de l'ancien enclos capitulaire, auprès de l'église, dans le presbytère et la demeure du clerc de la paroisse.

Saint-Quentin était fort riche en fondations de tous genres, gérées par des administrations particulières, et confisquées, dit Hoverlant : « par la grande nation révolutrice et parisienne, en 1794. » Ce loustic auteur nous apprend, de plus, que la fondation du *bouillon des pauvres* (peut-être notre méreau?) fut appréhendée, sans délégation légale, en 1797, par le villageois de Phalempin, J. B. B. (1).

(1) J.-B<sup>te</sup> Bonnier, recteur de la succursale de Saint-Piat, à Tournai, et membre du bureau de bienfaisance. Cet honnête curé, qui avait accepté sincèrement et sans arrière-pensée les réformes de 89 et la transaction du



L'église de Saint-Quentin, située sur la Grand'Place, à côté de l'hôtel de M. B. Du Mortier, passe pour une des plus anciennes de Tournai, la ville aux anciennes églises. Elle est célèbre à plusieurs titres. Le projet qu'on avait eu de la démolir a donné lieu, il y a quelques années, à une chanson en langage tournaisien fort spirituelle, mais un peu trop décolletée pour être reproduite ici.

### XVIII

Tour acostée de deux lis, dans la porte une crosse : DIEU.  
NOUS.DOIN. PAIS.— Croix pattée au centre d'un  
cercle : ✠ STMOVR. ET. SA GRSSSE (sic.).

Collection de M. le comte de Robiano.

Encore un jeton tournaisien mais d'une fabrique fort mauvaise. *Dieu nous donne paix, son amour et sa grâce!* Cette invocation pieuse n'assistera guère à en déterminer

concordat, était une des bêtes noires du réactionnaire Hoverlant. Voici un échantillon de l'aimable bon ton de ce noble conservateur-borne :

Table des matières, p. 237 :

« Bureau de bienfaisance à Tournay. — Institution diabolique, vomie  
« par les enfers qui la soufflèrent aux deux tiers de la régicide convention,  
« soi-disant nationale, scante en Lutèce-en-Badaudois, par acte appelé  
« loi du 16 vendémiaire an v, loi inventée pour voler la subsistance  
« des pauvres. — Excès sacrilèges du *Frasman* J.-B<sup>te</sup> Bonnier, durant  
« trente ans. — Détails. »

Ceci s'imprimait en 1853. Quant aux *détails*, il est inconcevable que Hoverlant n'ait pas été poursuivi ou du moins enfermé comme fou, pour avoir publié de pareilles monstruosité.

l'usage. C'était, sans doute, un simple jeton à compter, sans destination spéciale, ce que les Flamands appelaient un *Legpenning* ou *Rekenpenning*, comme on en fabriquait à Nuremberg, jusque dans les époques modernes et peut-être jusqu'à présent.

R. CHALON.

---



2.



C.



C.



2.



P.



7.



C.



3.



C.



8.



C.



4.



C.



9.



C.



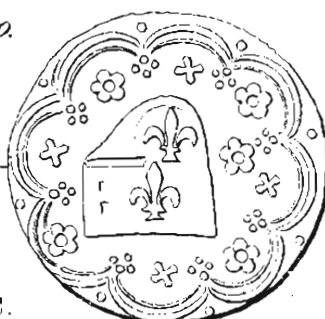
5.



C.



10.



C.

